

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonces diverses

AMUNDI DELTA CAPITAL SANTE
Société civile de placement immobilier à capital variable
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
914 946 611 RCS PARIS

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable (la « **Société** ») régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, les articles L. 231-1 et suivants du Code de commerce, les articles L. 214-24 et suivants, L. 214-86 et suivants, L. 231-8 et suivants et R 214-130 et suivants du Code monétaire et financier, les articles 422-189 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Durée de la Société	La durée de la Société est de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 26 juin 2121, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée prévus aux statuts.
Objet social	La société a pour objet en France et à l'étranger : <ul style="list-style-type: none">- l'acquisition directe ou indirecte, y compris en l'état futur d'achèvement, et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif ;- l'acquisition et la gestion d'immeubles qu'elle fait construire exclusivement en vue de leur location ;
Capital social initial	761.700 € soit 1.167.940€ prime d'émission incluse, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire, divisé en 5.078 parts de 150 € chacune, entièrement libérées.
Capital social maximum	150.000.000 €
Responsabilité des associés	La responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est engagée en fonction de sa part dans le capital.
Société de Gestion	AMUNDI IMMOBILIER, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-07000033, en date du 26 juin 2007, société par actions simplifiée au capital de 16.684.660 euros, immatriculée au RCS Paris sous le n°315 429 837 dont le siège est sis 91-93 boulevard Pasteur Paris 15 ^{ème} .

AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 7 des statuts, la société de gestion a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 761.700 € pour le porter à 150.000.000 € maximum, sans obligation d'atteindre ce maximum.

- Date d'ouverture de l'augmentation de capital : 28 septembre 2022

Le prix de souscription des parts est réparti comme suit :

- Valeur nominale : 150 euros
 - Prime d'émission : 100 euros
- comprenant notamment une commission de souscription due
- au titre des frais de collecte 10 euros toutes taxes incluses
 - au titre des frais de recherche d'investissements : 10 euros toutes taxes incluses.

Soit un prix de souscription de 250 euros
Ce prix de souscription s'entend net de tous autres frais.

Le règlement s'effectuant à la souscription pour la totalité du prix de souscription des parts. La souscription se fera avec un minimum d'1 part.

- Droit de jouissance des parts : les parts souscrites donneront droit à distribution à compter du premier jour du sixième mois au cours duquel est intervenue la souscription.

Le document d'information prévu par la loi a reçu le 5 juillet 2022 le visa S.C.P.I. n°22-09 de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document est à la disposition des personnes intéressées auprès de l'ensemble des guichets des établissements distributeurs.

La société de gestion
AMUNDI IMMOBILIER